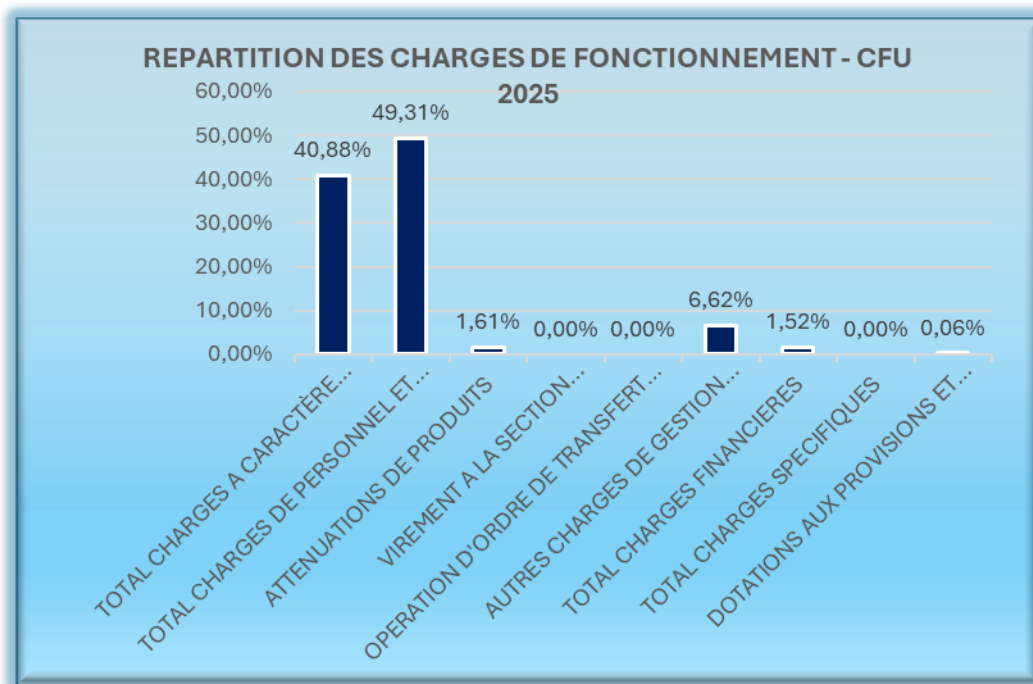


PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

I. Section de fonctionnement

a. Fonctionnement – Dépenses

SECTION FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)				
		BP 2025	REALISE 2025	
O11	TOTAL CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	860 000,00 €	857 164,14 €	40,88%
O12	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 110 400,00 €	1 033 880,94 €	49,31%
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	36 000,00 €	33 692,01 €	1,61%
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	344 000,00 €	0,00 €	0,00%
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 400,00 €	0,07 €	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	155 000,00 €	138 901,16 €	6,62%
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	35 000,00 €	31 964,15 €	1,52%
67	TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	0,00 €	0,00 €	0,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 600,00 €	1 251,93 €	0,06%
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 544 400,00 €	2 096 854,40 €	100,00%





Le chapitre 011 – Charges à caractère général :

Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

- ❖ Les comptes 60 (restauration scolaire, abonnements et consommations d'eau, gaz et électricité, carburant, alimentation, produits pharmaceutiques, produits de traitement, fournitures d'entretien, fournitures de petit équipement, fournitures de voirie, vêtements de travail, fournitures administratives, livres / disques, fournitures scolaires, autres fournitures) sauf 6031 (variation des stocks de matières premières) pour un montant total de **309 635.69€** représentant **36 %** du chapitre.
- ❖ Les comptes 61 (contrats de prestations de services, locations mobilières et immobilières, charges locatives, entretien des espaces verts, entretien et réparation des bâtiments, entretien et réparation de voirie / de réseaux, entretien du matériel roulant, entretien de l'électroménager, maintenance informatique, assurances, études et documentation générale, formations du personnel) pour un montant de **331 457.66€** représentant **38 %** du chapitre.
- ❖ Les comptes 62 (honoraires, frais d'actes / contentieux, annonces et insertions, fêtes et cérémonies, catalogues / imprimés, publications, transports des élèves, voyages / déplacements / missions / réceptions, frais d'affranchissement et télécommunications, services bancaires, concours divers, frais de nettoyage, autres services extérieurs) sauf 621 (personnel extérieur au service) pour un montant de **211 895.79€** représentant **25 %** du chapitre.
- ❖ Les comptes 635 et 637 (taxe foncière, impôt sur véhicule, autres impôts) pour un montant de **4 175€** représentant **1%** du chapitre.

Le chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel et frais assimilés sont classés comme suit :

- ❖ Les comptes 633 (impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations) pour un montant de **18 031.14€** représentant **2%** du chapitre.
- ❖ Les comptes 64 (charges de personnel) pour un montant de **1 015 849.80€** représentant **98%** du chapitre.

Le chapitre 014 – Atténuations de produits :

- ❖ Le compte 7392221 correspond au prélèvement effectué au titre du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et communal) pour un montant de **29 925€** représentant ainsi **89%** du chapitre.
- ❖ Le compte 739211 correspond à l'attribution de compensation versé à la Communauté de Communes du Pays de Limours faisant suite aux différents transferts de compétences, pour un montant de **3 767.01€** représentant ainsi **11%** du chapitre.



Le chapitre 023 – Virement à la section d’investissement :

Ce chapitre est composé de l’estimation de la part d’excédent de fonctionnement qui peut être consacrée au financement d’investissements (l’ « autofinancement »).

Ce chapitre ne comporte que des prévisions budgétaires sans réalisation.

Le chapitre 042 – Opérations d’ordre :

Ce chapitre est impacté par des mouvements d’ordre pour :

- ❖ Les dotations aux amortissements des charges financières à répartir (étalement des pénalités de renégociation des emprunts) pour un montant de **0.07€**.

Le chapitre 65 – Autres charges de gestion :

Ce chapitre regroupe les contingents, participations obligatoires et subventions versées se décomposant essentiellement comme suit :

- ❖ Les redevances pour concessions, brevets, licences, etc. à hauteur de **2 193.74€** représentant **1.90%** du chapitre.
- ❖ Les indemnités et frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers délégués à hauteur de **87 009.11€** représentant **63%** du chapitre.
- ❖ Les contingents et participations obligatoires (SDIS) pour un montant de **4 796€** représentant **3%** du chapitre.
- ❖ Les subventions de fonctionnement versées (CCAS, Associations, PNR) pour un montant de **44 871.83€** représentant **32%** du chapitre.
- ❖ Les ajustements de la paie relatifs au PAS (prélèvement à la source) et les remboursements de location de la salle des fêtes pour un montant de **30.48€** représentant **0.10%** du chapitre.

Le chapitre 66 – Charges financières :

Les charges d’intérêts et autres charges financières (Ligne de Trésorerie Interactive) sont équivalentes à **31 964.15€** représentant **0.01%** du budget total des dépenses de fonctionnement.



Le chapitre 67 – Charges spécifiques :

Ce chapitre est composé de l'estimation des charges spécifiques.
Ce chapitre ne comporte ni de prévision budgétaire ni de réalisation.

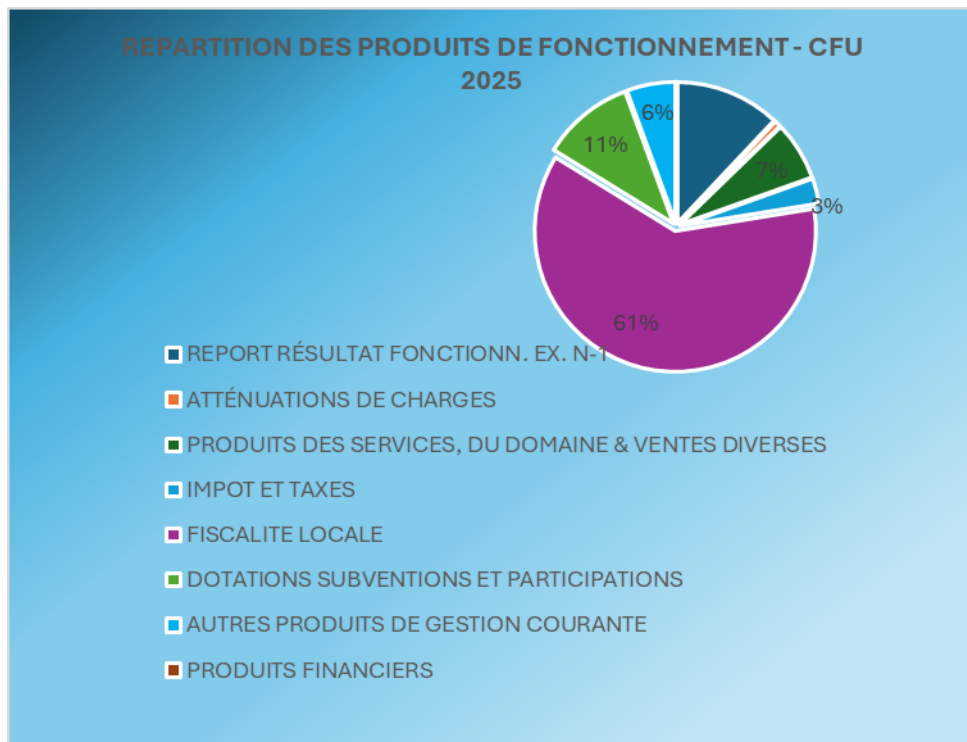
Le chapitre 68 – Dotations aux provisions :

Ce chapitre se décompose comme suit :

- ❖ Il est rappelé que dès lors qu'il existe, pour certaines créances, des indices de difficulté de recouvrement (compte tenu notamment de la situation financière du débiteur ou d'une contestation sérieuse), la créance doit être considérée comme douteuse.
Il faut alors être prudent et constater une provision car la valeur des titres de recettes pris en charge dans la comptabilité de la commune peut s'avérer supérieure à celle effectivement recouvrée et générer une charge latente.
Le mécanisme comptable de provision permet ainsi d'appréhender cette incertitude, en fonction de la nature et de l'intensité du risque.
Au titre de l'année 2025, la provision pour dépréciation des comptes des redevables, versée à la Trésorerie Principale de Dourdan s'élève à **1 251.93€** représentant **0.06%** du budget total des dépenses de fonctionnement.

b. Fonctionnement – Recettes

SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)				
		BP 2025	REALISE 2025	
002	REPORT RÉSULTAT FONCTIONN. EX. N-1	300 000,00 €	300 000,00 €	12%
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	5 000,00 €	18 058,48 €	1%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	306 000,00 €	169 405,23 €	7%
73	IMPOT ET TAXES	90 000,00 €	72 702,67 €	3%
731	FISCALITE LOCALE	1 541 500,00 €	1 529 142,82 €	61%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	270 600,00 €	265 146,33 €	11%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 300,00 €	139 768,24 €	6%
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	4,97 €	0%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	0,00 €	0%
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 544 400,00 €	2 494 228,74 €	100%





Le chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté :

Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
Le reliquat peut être affecté librement :

- ✚ Soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002)
- ✚ Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068).

Il est également possible de combiner ces deux solutions.

La somme de **300 0000.00 €** représente **12%** des recettes totales de fonctionnement.

Le chapitre 013 – Atténuation de charges :

Ce chapitre est principalement constitué de :

- ❖ Remboursements sur rémunérations du personnel (SOFAXIS, CPAM, URSSAF pour l'indemnité inflation) qui font ressortir la somme de **18 058.48€** et représentent **1%** des recettes totales de fonctionnement.

Le chapitre 70 – Produits des services :

Ce chapitre regroupe essentiellement les recettes suivantes :

- ❖ Le compte 703 (concessions et redevances funéraires, redevance d'occupation du domaine public) pour un montant total de **5 624.54€** représentant **3%** du chapitre.
- ❖ Le compte 706 (redevances et droits des services à caractère « culturel » et « sportif et de loisirs », des services périscolaires et d'enseignement) pour un montant total de **163 780.69€** représentant **97%** du chapitre.

Le chapitre 73 – Impôts et taxes :

Ce chapitre se décompose comme suit :

- ❖ Le compte 731 (impôts locaux) pour un montant de **1 529 142.82€** représentant **95%** du chapitre.
- ❖ Le compte 732 (Fonds départemental des DMTO) pour un montant de **72 702.67€** représentant **5%** du chapitre.



Le chapitre 74 – Dotations et participations :

Ce chapitre est constitué des comptes suivants :

- ❖ 741 (Dotation Globale de Fonctionnement : dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation) pour un montant de **175 344€** représentant **66.1%** du chapitre.
- ❖ 742 (Dotation aux élus locaux) pour un montant de **293€** représentant **0.1%** du chapitre.
- ❖ 744 (FCTVA) pour un montant de **9 023.64€** représentant **3.4** du chapitre
- ❖ 747 (participations de l'Etat et collectivités territoriales : Régions, Départements, EPCI, autres communes, Dotation spéciale au titre des instituteurs, CAF Essonne) pour un montant de **7 325.54€** représentant **2.8%** du chapitre.
- ❖ 748 (autres attributions et participations : dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle, fonds départemental de la taxe professionnelle, compensations au titre des exonérations des TF et TH, IDF Mobilités) pour un montant de **73 160.15€** représentant **27.6%** du chapitre.

Le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :

Ce chapitre se décompose avec des revenus des immeubles, charges des loyers, astreintes d'urbanisme, subventions de fonctionnement du GFP de rattachement, redevances versées par les fermiers et concessionnaires et des produits divers de gestion courante pour un montant de **139 768.24€** représentant **6%** du budget total des recettes de fonctionnement.

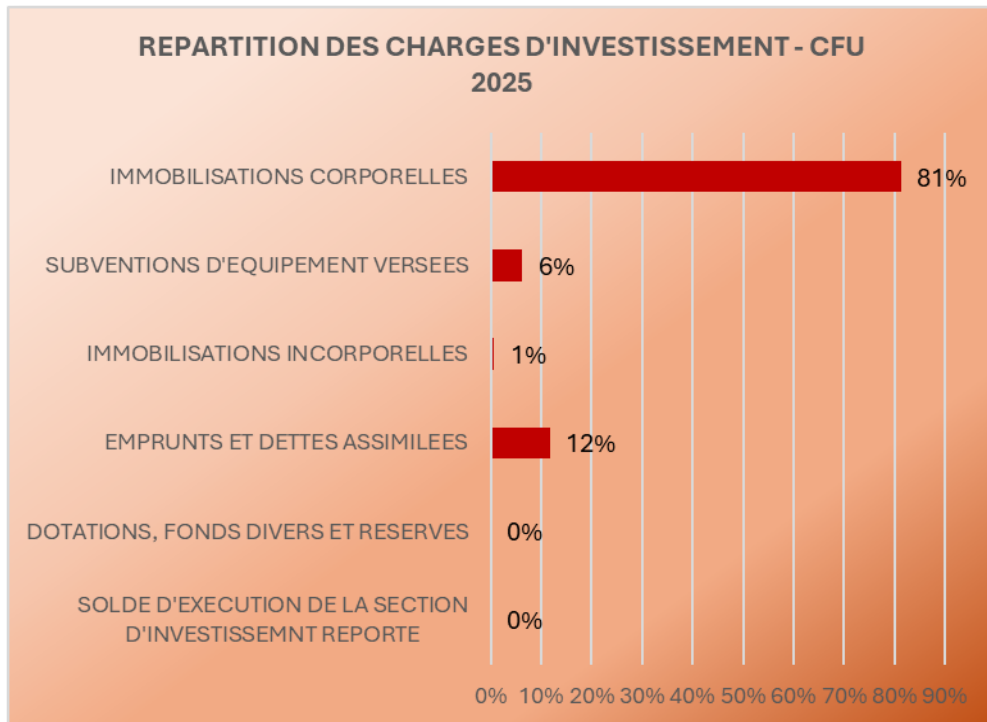
Le chapitre 76 – Produits financiers :

Le compte 762 correspond au remboursement intérêts emprunts transférés par d'autres tiers pour un montant de **4.97€**.

II. Section de d'investissement

a. Investissement – Dépenses

SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)				
		BP 2025	REALISE 2025	
OO1	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMNT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 000,00 €	0,00 €	0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	135 000,00 €	112 772,27 €	12%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00 €	6 864,00 €	1%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	60 000,00 €	60 000,00 €	6%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 105 698,65 €	779 488,90 €	81%
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 321 698,65 €	959 125,17 €	100%





Le chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :

Ce chapitre permet à l'exécutif de la solde de section d'investissement reporté. Il s'agit de déficit de l'année N-1.

Le chapitre 10 – Dotations / fonds divers et réserves :

Les crédits provisionnés sur ce chapitre devaient permettre le remboursement de frais de taxe d'aménagement indûment perçus. Il n'a pas été mouvementé pour cette année 2025.

Le chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre est impacté par le remboursement du capital de la dette à hauteur de **112 772.27€** soit **12%** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :

Les dépenses réalisées sur ce chapitre sont issues de :

L'article 202 – Frais de réalisation des documents d'urbanisme (PLU) pour un montant de **6 864.00€** soit **1%** du budget total des dépenses d'investissement.

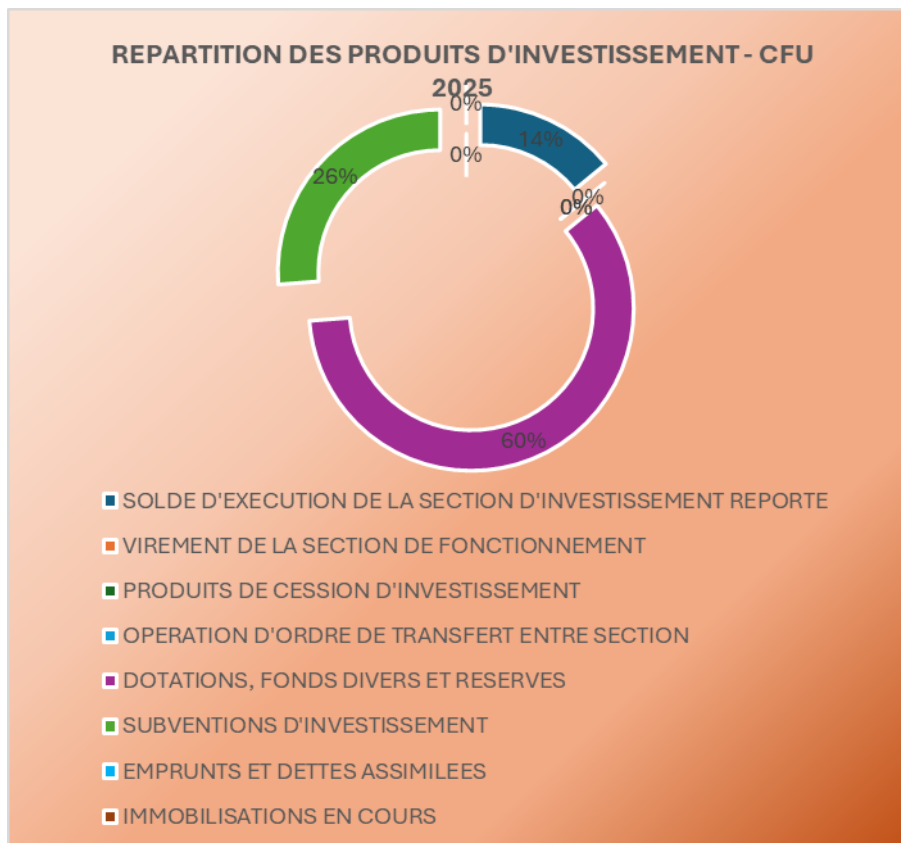
Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

- ❖ Le compte 211 - Acquisition de terrains non bâtis, voirie :
pour un montant total de **4 377.64€** représentant **0.5%** du chapitre.
- ❖ Le compte 212 - Agencements et aménagements de terrains :
pour un montant total de **11 678.75€** représentant **1.5%** du chapitre.
- ❖ Le compte 213-214 - Constructions bâtiments publics, Installations générales, Agencement de construction :
pour un montant total de **279 162.02€** représentant **36%** du chapitre.
- ❖ Le compte 215 - Travaux de voirie, Travaux éclairage public, Travaux de signalisation et autres installations :
pour un montant de **448 737.98€** représentant **57%** du chapitre ;
- ❖ Le compte 218 – Matériel de transport, informatique, bureau et mobilier :
pour un montant de **35 532.51€** représentant **5%** du chapitre.

b. Investissement – Recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
		BP 2025	REALISE 2025	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	111 198,34 €	111 198,34 €	14%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	344 000,00 €	0,00 €	0%
024	PRODUITS DE CESSION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0%
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 400,00 €	0,07 €	0%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	467 586,91 €	471 957,13 €	60%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	226 513,40 €	207 283,86 €	26%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	0,00 €	0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	170 000,00 €	0,00 €	0%
TOTAL SECTION IMMOBILISATION		1 321 698,65 €	790 439,40 €	100%





Le chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :

L'affectation du résultat décidée par le conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement N-1, tel qu'il apparaît au compte financier unique. Le résultat reporté en recettes d'investissement est de **111 198.34€** représente **14%** des recettes totales d'investissement.

Le chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :

Ce chapitre doit être égal au chapitre 023 de la section dépenses de fonctionnement.
Ce chapitre ne comporte que des prévisions budgétaires sans réalisation.

Le chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section :

Ce chapitre doit être égal au chapitre 042 de la section dépenses de fonctionnement.

Ce chapitre est impacté par des mouvements d'ordre pour un montant de **0.07€**.

Le chapitre 10 – Dotations / fonds divers et réserves :

Ce chapitre est principalement constitué de :

- ❖ Le compte 102 (FCTVA année 2024 et taxe d'aménagement) pour un montant de **139 370.22€** ;
- ❖ Le compte 106 (excédents de fonctionnement capitalisés) :
L'excédent de fonctionnement cumulé apparaissant au compte financier unique était de **332 586.91€**

Ce chapitre représente **60%** du budget total des recettes d'investissement.

Le chapitre 13 – Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement perçues de la part de l'Etat et la Région s'élèvent à **207 283.86€**

Ce chapitre représente **26%** du budget total des recettes d'investissement.